

mission

Le chargé de mission exerce une mission principale d'étude et de conduite de projets liés à la mise en œuvre de la politique documentaire.

En tant que personne-ressource, il exerce une fonction déterminée, éventuellement temporaire, en s'appuyant sur un effectif limité et la coopération de plusieurs services.

Il peut conduire soit une mission transversale pour des opérations nouvelles à réaliser dans un délai donné, soit une mission technique correspondant à une fonction nouvelle, éventuellement pérenne.

Son champ d'action s'applique aux différents domaines de compétence suivants :

- développement, gestion et conservation des collections
- mise en place des outils innovants de diffusion et de traitement de l'information
- conception, mise en œuvre et évaluation d'une politique publique
- conception d'une politique de services et de médiation documentaire
- conception et suivi des programmes de construction et d'aménagement de bibliothèques
- formation aux métiers des bibliothèques et de la documentation

Il peut être l'adjoint du directeur de bibliothèque.

environnement

Le chargé de mission intervient soit au sein de l'équipe de direction de la bibliothèque, soit dans une direction de ministère ou un service déconcentré de l'État, soit dans un organisme de formation aux carrières des bibliothèques.

Différents environnements de travail sont possibles :

- Un projet temporaire ou de longue durée
- Une mission d'étude et d'évaluation ponctuelle
- Une assistance à la direction



activités principales

■ Collections

- Proposer une stratégie de collecte et de validation des sources d'information
- Élaborer un plan de développement des collections
- Mettre en place la politique d'acquisition et le circuit des entrées
- Organiser la coordination de la conservation et de la communication
- Mettre en place une politique concertée de désherbage
- Organiser le traitement de l'information documentaire

■ Systèmes d'information

- Piloter l'étude des besoins du service en adéquation avec l'objectif fixé
- Conduire une démarche d'étude et d'analyse des systèmes d'information
- Identifier les besoins d'évolution prioritaires à prendre en compte dans le schéma directeur de l'informatique
- Conduire la rédaction du cahier des charges fonctionnel et des spécifications pour le choix d'un progiciel
- Organiser les outils de diffusion de l'information
- Analyser et anticiper les conséquences des changements technologiques (en terme d'organisation, d'ergonomie...)
- Organiser la formation des personnels aux nouveaux outils et nouvelles procédures, accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

■ Politique de services et médiation documentaire

- Concevoir une politique de services et de produits
- Programmer un service de médiation documentaire
- Élaborer la politique du service de référence
- Organiser l'évaluation des pratiques des publics concernés
- Fournir des analyses et études destinées à orienter la stratégie de l'établissement en matière de services
- Mettre en place des processus d'amélioration des services tant qualitatifs (formation, accueil, orientation) que quantitatifs (élargissements des horaires, mise en place de nouvelles fonctionnalités...)
- Participer à la mise en place de formations à la méthodologie pour les usagers

■ Bâtiments et infrastructures

- Instruire des dossiers de construction et d'aménagement de locaux
- Suivre l'avancement d'un projet de construction et d'aménagement de nouveaux équipements et collaborer à la définition des programmes

■ Formation

- Organiser la transmission des savoirs professionnels dans les domaines suivants : missions des bibliothèques, publics et services, collections et documents, informatique documentaire
- Élaborer et mettre en œuvre un plan pluriannuel de formation des personnels

■ Politiques publiques

- Préparer la mise en œuvre de la politique de l'État et des collectivités territoriales
- Exercer un rôle d'évaluation et de réglementation

- Impulser et coordonner les politiques de soutien au fonctionnement et au développement des bibliothèques
- Assurer le contrôle technique de l'État
- Coordonner les actions de développement de la lecture avec les différents partenaires culturels ou sociaux
- Instruire les dossiers de subvention

■ **Occuper les fonctions de directeur adjoint (pour tout ou partie du domaine d'activité du directeur)**



compétences

■ **Connaissances scientifiques et techniques relatives à l'activité des bibliothèques**

- Édition, librairie et fournisseurs d'informations
- Collections, documents et ressources électroniques : accès, politique documentaire, mise en valeur, conservation, archivage et droits afférents
- Histoire du livre, conservation et mise en valeur des documents anciens, rares et précieux
- Sociologie des publics et services aux publics
- Traitement de l'information et systèmes d'information, technologie de l'internet, publications électroniques
- Principes de construction et d'aménagement de l'espace spécifiques aux bibliothèques

■ **Connaissances sur l'environnement professionnel, administratif et réglementaire :**

- Missions et fonctions des bibliothèques
- Politiques publiques relatives à l'action culturelle, au développement scientifique et à la formation
- Cadre institutionnel, juridique et administratif de la bibliothèque
- Principes et règles de la comptabilité et des finances publiques
- Principes et règles applicables aux différentes catégories de personnels qui travaillent en bibliothèque
- Règles de sécurité applicables au sein du bâtiment

■ **Savoir-faire opérationnels**

- Concevoir et mettre en place des outils d'évaluation, utiliser différentes techniques d'étude statistique
- Négocier avec différentes catégories d'acteurs (personnels, représentants du personnel, partenaires externes...)
- Coordonner et mobiliser des équipes autour d'un projet nouveau
- Présenter un argumentaire construit sur un dossier ou un projet
- Structurer et organiser la réalisation d'un projet
- Planifier et ajuster la conduite d'un projet
- Rendre compte de l'avancement des travaux
- Définir et conduire des missions de conseil auprès d'autres établissements ou de collectivités
- Bâtir des réseaux de coopération
- Maîtriser les méthodes d'ingénierie de formation